



## PROJET EDUCATIF DE L'ALSH

La municipalité est soucieuse de poursuivre et compléter l'action éducative des enfants de sa commune dans son ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pendant les périodes de vacances scolaires, les mercredis, les temps périscolaires et pauses méridiennes.

### **Préambule :**

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

### **LES VALEURS EDUCATIVES**

#### **I. Les valeurs fortes véhiculées :**

**-La citoyenneté** : c'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance, le respect de l'autre, le vivre ensemble, la participation à la vie du centre, la prise de responsabilités et la création de liens de solidarité.

**-La participation active dans la vie communale** : la Commune de Noailles a décidé de reprendre en main la gestion de l'ALSH en septembre 2019. Cela permettra de participer à un certain nombre d'actions communales. La ville de Noailles permet de positionner l'enfant en tant qu'acteur de ses loisirs, et en tant que personne active dans la vie communale. Plusieurs projets seront élaborés avec l'aide des enfants de l'ALSH, tels que des manifestations comme Noël, Carnaval, repas des aînés... Cela se fera aussi par le biais du tissu associatif, le but étant de mettre l'enfance au cœur de certains projets communaux et de permettre à chaque enfant de s'investir selon ses envies.

**-Le respect de l'environnement** : c'est vivre en apprenant à respecter l'environnement et la nature qui nous entoure. Appréhender les notions de préservation de l'environnement, mettre en place le tri sélectif au sein de la structure, et évoquer, par le biais de projets, l'importance de prendre soin de notre milieu de vie et de notre planète.

## II. Les objectifs du projet éducatif

### 1. Participer de façon active à la vie communale.

- **Participer** à la réalisation de projets autour de Noël, du repas des aînés,...
- **S'investir** et permettre un lien entre les associations de la commune et les temps ALSH pour offrir un accès à diverses activités à un maximum d'enfants ;
- **Proposer** des idées, être force de proposition et de création de nouveaux projets (carnaval, halloween, fête du centre, journées parents/enfants...)
- **Favoriser** la participation de tous les acteurs communaux autour d'un même projet, lien entre la mairie, l'ALSH, les associations, les parents d'élèves etc...

### 2. Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement

- **Appréhender** la connaissance et au respect de l'environnement : découverte et respect de la nature (jardinage, exploration)...
- **Encourager** l'alimentation avertie (éducation au goût, aux produits naturels, de saison, etc.) et la santé ;
- **Favoriser** la consommation raisonnée et solidaire.
- **Mettre en place** le tri sélectif, permettre la réflexion autour du recyclage des déchets, la maîtrise des énergies, etc...

### 3. Vivre ensemble

- **Encourager** les enfants à se rencontrer, à coopérer et à partager tous les moments de la vie en collectivité. Afin d'accentuer ce point, des séjours seront organisés l'été.
- **Soutenir** chaque enfant dans son envie d'accepter, écouter et respecter les autres pour qu'il se construise en tant que citoyen averti, autonome et responsable.
- **Découvrir** de nouvelles activités et de nouveaux jeux, éveiller la curiosité...
- **Faire des choix seul** et ensemble ; s'exprimer librement pour être l'acteur de ses journées au centre.

## 4. Développer l'esprit citoyen : éveil à la vie sociale, prise de responsabilités, respect...

Investissement dans divers projets communaux et associatifs :

- En participant à des manifestations
- En étant force de proposition pour créer certains projets
- En donnant de se temps pour des projets collectifs
- En partageant des moments avec les associations de la commune

L'organisation et la participation à la vie de groupe :

- En élaborant des règles de vie en commun
- En participant à la préparation et à la prise en charge des activités
- En étant responsable du matériel et des locaux
- En participant aux tâches de fonctionnement quotidien du centre (rangement, nettoyage, sécurité)

L'équilibre entre individualité et vie de groupe :

- En favorisant l'intégration pour trouver sa place dans le groupe
- En favorisant la rencontre entre enfants selon les âges, le sexe, les origines
- En apprenant à comprendre, connaître, respecter les différences et à s'entraider
- En rencontrant les adultes de l'équipe d'animation et d'autres acteurs de leur environnement social.

### **III. La mise en œuvre du projet**

#### ➤ La structure

Le souhait de la Municipalité s'est réalisé en septembre 2019, avec la reprise de la gestion du service animation périscolaire par la ville de Noailles, jusque là géré par l'ILEP. L'ALSH se situe au sein du groupe scolaire du Chemin vert (Route D115 – route de Chaumont), afin de réunir tous les accueils liés à l'enfance (3-11 ans) dans un même lieu afin de faciliter les échanges entre les enfants, les familles, l'équipe enseignante, les différents acteurs et partenaires.

L'Accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 88 enfants dont 40 en maternelle et 48 en élémentaire. Le centre est soumis à un agrément des locaux par la DDCS.

#### ➤ Les familles

La commune souhaite associer les parents aux actions éducatives mises en place et affiche clairement que la structure n'est pas seulement un mode de garde.

Les familles sont accueillies pour les formalités administratives et ont à disposition un règlement intérieur, ainsi que le projet pédagogique au sein de la structure. Elles peuvent aussi être informées par le biais du portail famille CITYVIZ. Elles sont :

- invitées à des journées portes ouvertes, fêtes, manifestations communales...
- consultées lors des comités de pilotages, par le biais de parents d'élèves.
- sollicitées pour la récupération de matériaux : laine, carton, tissus,...et pour toutes autorisations (sorties, veillées...)
- informées en cas de difficultés avec leur enfant et sollicitées pour rappeler à celui-ci la démarche ou le fonctionnement de la structure.

### ➤ L'équipe d'encadrement

La commune se réfère aux textes de Jeunesse et Sports règlementant les accueils de loisirs en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants.

L'accueil de loisirs est placé sous la responsabilité d'un directeur titulaire au minimum d'un BPJEPS. Le directeur n'est pas compris dans les effectifs d'encadrement sur le terrain.

Actuellement, la responsable du service et son adjointe sont titulaires du BPJEPS LTP. L'accent sera mis sur la qualification des animateurs (BAFA ou équivalent) ainsi que sur une continuité entre les services maternels et élémentaires.

*Pour permettre de parvenir aux objectifs fixés par la ville de Noailles, l'équipe d'animation devra :*

#### 1. Appréhender une démarche pédagogique spécifique :

- **Écouter** et prendre en compte les besoins, les rythmes et les attentes des enfants.
- **Proposer** des activités de groupe pour favoriser l'émulation, l'entraide, les échanges et l'intégration.
- **Privilégier** le plaisir dans l'apprentissage et valoriser les progrès de chacun.
- **Accompagner** les enfants vers la responsabilité et l'autonomie.
- **Améliorer** la compréhension et le respect de l'environnement.

#### 2. Favoriser le développement de l'enfant

En l'accompagnant dans les découvertes d'activités et en lui permettant de prendre des initiatives. :

- des activités artistiques et culturelles diverses telles que le dessin, la peinture, le chant, la musique, la danse, le théâtre, visite de musées...
- des activités liées à la découverte et à la protection de l'environnement.
- des activités manuelles qui développeront l'aptitude au bricolage, la maîtrise de techniques spécifiques: scrapbooking, création de bijoux, T-shirts, mosaïque...
- des activités physiques et sportives en essayant de mettre l'accent sur celles qui ne sont pas toujours pratiquées à l'école comme les randonnées pédestres, les rollers, le base ball... ou l'équitation, la voile, l'escalade en séjour ...

Le Maire  
B.BIBERON

Maire Adjoint Chargée aux Affaires Scolaires  
C.ACCARD

La directrice générale des services  
I.MORELLE

Responsable du Service  
P.DELCAMBRE

